



18  
FÉVR.

## Fermeture exceptionnelle du relais petite enfance

Le Relais Petite enfance sera exceptionnellement fermé les 12, 13, 18 et 20 février 2026.

Merci de votre compréhension



HERBIGNAC

### MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye  
44410 Herbignac

#### HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /  
13h30 > 17h30  
Jeu : 8h30 > 13h  
Sam : 9h > 12h (Etat-Civil  
uniquement)

02 40 88 90 01